

Le temps psychique

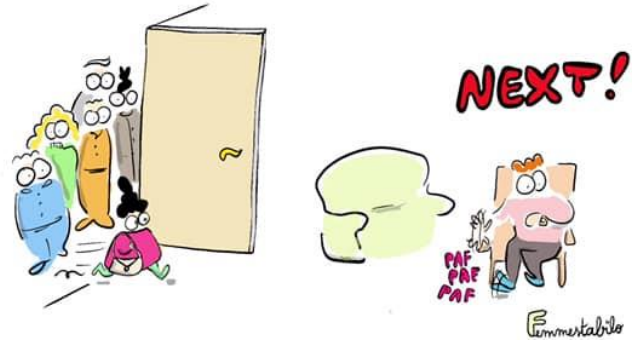
Cette semaine, nous souhaitons vous parler du temps 🕒🕒

MANIFESTE DES PSYCHOLOGUES CLINIENS
ET DES PSYCHOLOGUES PSYCHOTHÉRAPEUTES (MPPP)

Patient, il faut l'être quand on a besoin d'une aide psychologique et pas de moyens pour la financer.

Entre six mois et un an, c'est le temps qu'il faut pour un premier rendez-vous dans un centre médico-psychologique (CMP). Les professionnels du secteur public crient depuis longtemps le manque de moyens face à une demande croissante.

La stratégie de l'Etat, maintenant que la santé psychique est enfin devenue une priorité : renforcer la « première ligne », notamment en proposant le remboursement des consultations psychologiques en cabinet libéral. Pourtant, les psychologues libéraux ne doivent pas être utilisés pour pallier l'absence de moyens mis en œuvre dans les CMP.



Les psychologues ne souhaitent pas avoir leur montre sur le nez en séance, ni enchaîner les patients pour pouvoir joindre les deux bouts.

Nous voulons que la séance chez le psychologue demeure cette pause salvatrice hors du temps.

On serait tenté de s'enthousiasmer de cette bonne nouvelle ... Jusqu'à ce que l'on regarde de plus près les conditions.

30 min, c'est le temps imposé par patient.

22 euros brut sans autorisation de dépassement d'honoraires, c'est le montant de la rémunération. Le psychologue en cabinet libéral est un travailleur indépendant. Il doit payer ses cotisations, ses charges, son loyer, ses formations, ses congés ... Cette rémunération n'est donc pas réaliste.

30 minutes, c'est un temps qui ne peut être imposé car le psychologue est le seul garant de son cadre clinique. Il s'ajuste selon les besoins du patient.

Les psychologues ne souhaitent pas avoir le nez sur leur montre en séance, ni enchaîner les patients pour pouvoir joindre les deux bouts.

Pour pouvoir offrir un soin de qualité aux patients, il faut s'inscrire dans un dispositif qui ne soit pas maltraitant.

Nous voulons que la séance chez le psychologue demeure cette pause salvatrice hors du temps.

Oui au remboursement, mais pas n'importe comment !

Pour nous soutenir, vous pouvez enregistrer ce post, le liker, le partager. Vous pouvez également vous abonner et partager le [#manifestepsy](#) !

[#temps](#) [#santémentale](#) [#psy](#) [#remboursementpsy](#) [#revolutionnumerique](#) [#uberisation](#) [#entherapie](#)
[#psycho](#) [#psychologue](#) [#psychotherapeutes](#) [#cmp](#) [#attente](#)

Et signer la [pétition](#) ... *Merci par avance pour votre soutien.*